



# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE-DES-CŒURS-VAILLANTS

# Réunion tenue dans les locaux de l'École Cœur-Vaillant Mardi 13 octobre 2015, 18 h 45

## Étaient présentes et présents :

M. Assi Patrice Ayé, représentant des parents

M. Simon Bégin, représentant des parents

M<sup>me</sup> Natalie Blais, directrice de l'École-des-Cœurs-Vaillants

M. Jean-Simon Bourgault, représentant du personnel des services de garde

M<sup>me</sup> Cynthia Cliryx, représentante des parents

M<sup>me</sup> Chantale Côté, représentante du personnel enseignant

M. Patrick Dallaire, représentant du personnel enseignant

M<sup>me</sup> Annick de Warren, représentante du personnel enseignant

M<sup>me</sup> Lucie Doyer, représentante du personnel enseignant

M<sup>me</sup> Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant

M<sup>me</sup> Catherine Girard-Larouche, représentante du personnel enseignant

M<sup>me</sup> Marie-Ève Jalbert, représentante des parents

M<sup>me</sup> Élaine Lajoie, représentante des parents

M<sup>me</sup> Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien (T.E.S.)

M<sup>me</sup> Marie-Christine Nolet, représentante des parents

M<sup>me</sup> Claire Permilleux, représentante des parents

M<sup>me</sup> Hélène Rathier, représentante du personnel professionnel (psychologue)

M<sup>me</sup> Hélène Richard, représentante des parents

M. Dominic St-Pierre, représentant des parents

#### Étaient absentes et absents :

M. Simon Germain, directeur adjoint de l'École-des-Cœurs-Vaillants (Campanile)

M. Denis Royer, représentant de parents

# Secrétaire du conseil (pour cette séance seulement)

Catherine Girard-Larouche

#### 1. Ouverture

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M<sup>me</sup> Blais constate le quorum et procède à l'ouverture de la réunion à 18h50.

M<sup>me</sup> Blais souhaite la bienvenue aux membres du conseil et les remercie de leur présence.

#### 1.2. Présentation des membres

M<sup>me</sup> Blais demande aux membres de se présenter et de mentionner à quel titre ils participent au conseil.

### 1.3. Adoption de l'ordre du jour

M<sup>me</sup> Blais mentionne que le budget sera présenté à l'ordre du jour de la séance du mois de novembre. Les résultats très encourageants du plan de réussite seront présentés également en novembre.

L'ordre du jour est proposé par M<sup>me</sup> Lajoie, appuyé par M. Ayé.

### 2. Élection des membres de l'exécutif du conseil

## 2.1. Adoption des règles d'élection

M<sup>me</sup> Blais présente les règles d'élection aux membres du conseil. Les règles sont approuvées par ce dernier.

# 2.2. Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

M<sup>me</sup> Blais se propose à titre de présidente d'élection avec l'appui du conseil.

## 2.3. Élection du président

M. Ayé propose la candidature de M. Royer.

M<sup>me</sup> Jalbert propose la candidature de M Ayé.

M<sup>me</sup> Lajoie propose la candidature M<sup>me</sup> Jalbert.

M<sup>me</sup> Jalbert et M. Ayé refusent d'être mis en candidature. M<sup>me</sup> Blais contacte M Royer par téléphone et celui-ci accepte la nomination. M Royer est donc élu président par acclamation.

# 2.4. Élection du vice-président

M<sup>me</sup> Jalbert propose les candidatures de M<sup>me</sup> Lajoie et de M. Ayé.

M<sup>me</sup> Lajoie propose la candidature de M<sup>me</sup> Jalbert.

M<sup>me</sup> Lambert propose la candidature de M. St-Pierre.

M<sup>me</sup> Lajoie propose la candidature de M<sup>me</sup> Nolet.

M. Ayé, M<sup>me</sup> Nolet, M<sup>me</sup> Lajoie et M<sup>me</sup> Lambert refusent d'être mis en candidature. M. St-Pierre accepte sa mise en candidature. Il est donc élu vice-président par acclamation.

#### 2.5. Élection du trésorier

M<sup>me</sup> Nolet propose la candidature de M. Ayé.

M. Ayé propose les candidatures de M<sup>me</sup> Lajoie et de M<sup>me</sup> Jalbert.

M<sup>me</sup> Jalbert accepte la mise en candidature. M<sup>me</sup> Lajoie et M. Ayé refusent leur mise en candidature. M<sup>me</sup> Jalbert est donc élue en tant que nouvelle trésorière par acclamation.

#### 2.6. Nomination du secrétaire

Le conseil est à la recherche active d'une personne pouvant occuper la fonction de secrétaire pour les prochaines séances moyennant rémunération. M<sup>me</sup> Blais demande aux membres du conseil de faire circuler l'information.

2.7. Représentant de comité de parents (point ajouté en cours de séance)

M<sup>me</sup> Nolet se propose pour occuper le poste de représentante au comité de parents de la commission scolaire. M<sup>me</sup> Lajoie propose sa candidature comme substitut. Aucune autre candidature n'est présentée. Les candidates sont donc élues par acclamation.

# 3. Ouverture (suite)

3.1. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 26 août 2015 (document 1)

Des corrections mineures sont à apporter au procès-verbal : M. Bourgault était présent alors que M<sup>me</sup> Jalbert était absente.

M. Germain est absent et ne peut donc faire le suivi concernant la cour d'école de Cœur-Vaillant-Campanile (CVC) (point 2 du précédent procès-verbal). Toutefois, M<sup>me</sup> Blais informe le conseil que M. Germain aurait reçu une bourse de 5000\$, offerte par la Caisse Populaire Desjardins, et que le comité se penche actuellement sur des façons de trouver d'autres sources de financement.

En ce qui concerne la conférence offerte en première partie de l'assemblée générale des parents (point 9.2), M<sup>me</sup> Blais et certains membres du conseil qui étaient présents ont recueilli des commentaires positifs. Cela semble avoir entrainé un taux de participation des parents plus élevé qu'à l'habitude à l'assemblée. M<sup>me</sup> de Warren propose de répéter l'expérience l'année prochaine. Sa proposition est secondée par M<sup>me</sup> Lajoie.

3.2. Adoption du calendrier des rencontres 2015-2016

L'adoption du calendrier est proposée par M<sup>me</sup> Doyer et secondée par M<sup>me</sup> Lambert.

3.3. Adoption des règles de régie interne (document 2)

L'adoption des règles de régie interne est proposée par M<sup>me</sup> Côté et secondée par M. Dallaire

3.4. Dénonciation d'intérêt et divulgation des renseignements personnels (document remis le 22 septembre).

Les membres doivent remplir le document et le remettre au conseil.

3.5. Présence des commissaires aux réunions

M<sup>me</sup> Blais informe les membres que les commissaires sont invités à chaque séance du conseil et que ceux-ci viennent régulièrement en début de réunion.

### 4. Interventions du public

Il n'y a aucune intervention du public.

## 5. Informations générales

5.1. du président;

Il n'y a aucune information de la part du président.

5.2. de la directrice;

M<sup>me</sup> Blais remercie les parents de CVC de s'être présentés en si grand nombre pour participer au conseil. Elle tient à remercier également M<sup>me</sup> Doyer d'avoir accepté d'occuper la fonction de représentante des membres du personnel au sein du conseil.

M<sup>me</sup> Blais mentionne que ce fut une belle rentrée scolaire en général et qu'elle est fière de son personnel. Il régnait une belle atmosphère malgré les négociations. Elle ajoute que les enfants sont beaux!

5.3. du trésorier;

Il n'y a aucune information du trésorier. Le trésorier sortant s'occupera de la passation des responsabilités à M<sup>me</sup> Jalbert.

5.4. de la représentante du Comité de parents;

Il n'y a aucune information à transmettre.

5.5. des commissaires

Il n'y a aucun commissaire présent.

### 6. Approbations

6.1. Activités éducatives et sorties 2015-2016 (documents 4-7)

En l'absence du président, M. St-Pierre agira à titre de vice-président, en remplacement de M. Royer, pour le reste de la rencontre.

M<sup>me</sup> Blais fait un retour sur la proposition de l'année dernière de M<sup>me</sup> Brochu voulant que le personnel enseignant remette une liste de toutes les activités « possibles » à l'avance afin que le CE puisse se prononcer sur l'ensemble de ces activités dès le mois de juin pour l'année à venir. Pour toutes sortes de raisons, cette liste n'a pas été faite à la fin de l'année scolaire 2014-2015. Le CE approuvera donc les listes de chaque classe.

M. Ayé mentionne qu'il lui semble que les activités de CVC sont plus variées. Les membres du personnel de Cœur-Vaillant défendent la variété de leurs activités, qui touchent plusieurs volets du programme SAC-entrepreneuriat de l'école. M<sup>me</sup> Blais suggère que les membres des deux écoles se parlent afin de comparer leurs sorties et de les enrichir de part et d'autre. M<sup>me</sup> Jalbert dit aimer qu'une petite description accompagne le nom des sorties. M<sup>me</sup> Permilleux se demande pourquoi il semble y

avoir moins d'activités avant Noël. Les membres du personnel répondent que c'est un hasard. M. Ayé se demande si, en jumelant les deux écoles pour certaines sorties, on ne pourrait pas bénéficier de meilleurs tarifs. Par expérience, les membres du personnel affirment que ce ne serait pas le cas et que ça occasionnerait des complications de logistique. M<sup>me</sup> Jalbert demande à quoi font référence les « activités école » pour lesquelles il y a un budget réservé. Il s'agit des fêtes auxquelles toute l'école participe : Noël, Halloween, fête de fin d'année, etc.

Pour ce qui est de la zoothérapie pour les élèves des étoiles filantes, l'école est à la recherche de financement supplémentaire pour soutenir le projet. M<sup>me</sup> Lambert note que la fabrication de biscuits pour chiens, commencée à l'école Les Primevères par le passé, sera probablement reconduite afin de financer le projet.

M. Bégin se questionne sur le fait que les sorties approuvées par courriel ne répondent peut-être pas aux obligations légales du CE. Les membres du conseil discutent de la question. Certaines suggestions sont faites afin de simplifier le processus : M. Bourgault propose que les sorties soient numérotées alors que certains membres suggèrent de fonctionner par Google Doc. M<sup>me</sup> Blais fera une proposition et M. Bourgault vérifiera la légalité du processus.

M<sup>me</sup> Lambert demande quel est le processus pour approuver les sorties gratuites à l'extérieur des limites de l'école. Il existe une feuille-maison que les enseignantes distribuent aux parents afin d'avoir leur consentement. Le CE avait approuvé ce procédé qui délègue aux enseignantes la responsabilité de recueillir l'approbation des parents.

M<sup>me</sup> Lajoie propose l'approbation de l'ensemble des sorties et M. Ayé seconde.

- 6.2. Approbations en suspend (voir Petra pour sorties préapprouvées)
- 6.3. Protocole d'entente du « Club des petits déjeuners », école Cœur-Vaillant

M<sup>me</sup> Anne-Sophie Champagne et M. Samuel Déry reprennent en charge le projet du Club des petits déjeuners. Ceux-ci ont commencé le 22 septembre et le tout se déroule très bien. Il y a 37 enfants d'inscrits en ce moment. M<sup>me</sup> Blais note que tout le monde y est admissible pour un montant d'à peu près 0,50\$ par déjeuner. Des bénévoles de l'école De Rochebelle viennent chaque matin apporter leur aide. Le protocole du « Club » sera envoyé par courriel.

## 6.4. Tirelires de Leucan

Les boîtes de Leucan seront disponibles au secrétariat avant la fête d'Halloween. Les parents ou les enfants devront se les procurer par eux-mêmes ; ils ne seront pas distribués dans les sacs d'école. L'information à ce sujet sera dans l'Info-parents. Il y a une discussion sur la pertinence de maintenir ce projet de collecte de fonds. M. Bourgault propose de faire un bilan des opérations suite à la collecte de cette année et M. Ayé approuve cette démarche. M. Bégin propose d'accepter le choix de Leucan et M. Dallaire seconde.

M<sup>me</sup> Gagnon explique le processus d'achats des feuillets Scolastic avec lesquels font affaire certaines enseignantes. L'École des loisirs est aussi un moyen de bénéficier d'un prix de groupe avantageux pour l'achat de livres. M. Bégin propose et M<sup>me</sup> Jalbert seconde.

# 7. Le projet éducatif de l'École-des-Cœurs-Vaillants

## 7.1. Envoi des questionnaires jusqu'au 27 octobre

M<sup>me</sup> Blais rappelle le processus d'élaboration du projet éducatif. Elle mentionne que 21% des parents ont répondu lors du dernier envoi du sondage, tandis que les professionnels ont répondu à 100%. Le questionnaire a été envoyé une seconde fois afin de colliger plus d'informations. Afin d'augmenter le taux de réponse au sondage, il est demandé aux membres du personnel de l'ajouter en devoir au plan de travail des élèves.

### 7.2. Suite des travaux et formation d'un comité

Plusieurs parents souhaitent faire partie du comité: M. Ayé, M<sup>me</sup> Jalbert, M<sup>me</sup> Lajoie et M<sup>me</sup> Permilleux. M<sup>me</sup> Brochu continuera de s'impliquer au sein du comité. M<sup>me</sup> Jalbert mentionne que tout le monde désirant s'impliquer est bienvenu.

#### 8. Divers

M. Ayé s'informe sur les négociations en cours par les membres du personnel et les incidences que celles-ci ont, ou non, sur la vie de l'école. M<sup>me</sup> Blais affirme qu'à son avis, le climat est bon et la sécurité et les apprentissages des enfants ne sont en aucun cas menacés. M. Dallaire mentionne que la remise des premières communications sera retardée.

### 9. Levée de la réunion

La levée de la réunion est constatée à 20h51.

Dominic St-Pierre, vice-président

Natalie Blais, directrice